**PROGRAM TERMS OF USE - CANADA**

*Version 1 - Sept 2023*

1. **Scope.** As set forth in the signed Order, ISC shall provide Customer with: (a) instruments/devices, hardware, consumables, and related parts/accessories (“Equipment”); (b) installation, training, monitoring, maintenance, repair, and/or other services (“Services”); and/or (c) SaaS and/or software (“Platform(s)”). The applicable Equipment, Services, and/or Platform(s) constitute the “Program.” The Program is governed by the Order and these Program Terms of Use (“TOU”).
2. **Term.** ISC will deliver the Program to Customer during the Initial Subscription Term identified in the Order. Unless a party provides written notice of termination at least sixty (60) days before the end of the Initial Subscription Term, the Order shall automatically renew for a term equal in length to the Initial Subscription Term (a “Renewal Term”). Additional Renewal Terms shall follow under the same sixty-day-notice requirement for termination. The Initial Subscription Term and any Renewal Term(s) shall constitute the “Term” of the Order.
3. **Termination**. Either party may terminate the Order for a material breach that remains uncured for fifteen (15) business days after receipt of the non-breaching party’s written notice. Customer may terminate the Order for its convenience by providing ISC at least sixty (60) days’ prior written notice and paying ISC’s final invoice which will include an “Early Termination Fee” as follows: Early Termination Fee = [Total Monthly Usage Fee] x [Months Remaining in Term] x [Factor]. If terminated with 36-48 months remaining in the Term, the Factor is 0.245. If terminated with 24-35 months remaining in the Term, the Factor is 0.184. If terminated with 12-23 months remaining in the Term, the Factor is 0.123. If terminated with 0-11 months remaining in the Term, the Factor is 0.062. In the event of a reduction of the Monthly Usage Fee for Customer’s convenience, Customer shall pay an equitably adjusted portion of the Early Termination Fee based on the percentage of the Program that Customer will no longer use.
4. **Fees.** ISC bills the Monthly Usage Fee on the last day of each month, and Customer agrees to pay the same within thirty (30) days of the invoice date. Customer shall provide a purchase order(s) to contractadminus@indsci.com sufficient to cover all fees during the Term. For any Renewal Term, ISC may adjust the Monthly Usage Fee. Any change to pricing or terms for a Renewal Term will be provided by ISC in writing no less than 90 days prior to the end of the Initial Subscription Term or any Renewal Term(s). If Customer fails to pay any amount when due, ISC has the right to charge a late fee of 1.5% of the invoice value per month or the highest applicable rate allowed by law, whichever is lower, on all such overdue amounts. Customer shall be liable for all costs of collection, including attorneys’ fees and costs.
5. **Equipment Delivery, Repair, and Return.** Customer is leasing the Equipment, to which ISC retains all right and title. Customer shall keep the Equipment free of all liens, claims, and encumbrances. ISC will deliver Equipment to the site(s) identified in the Order. All Equipment shipped in Canada is DAP Destination (Incoterms® 2020). Using prepaid shipping packages, Customer shall promptly send malfunctioning or broken Equipment to ISC for repair or replacement (new or refurbished). Notwithstanding the foregoing: (a) Customer is responsible for Equipment that is lost or unrepairable for any reason or damaged due to unauthorized or negligent use; (b) Customer shall promptly return Equipment to ISC at the end of the Term; and (c) Customer shall pay ISC the fair-market-value for any such unreturned or damaged Equipment.
6. **Installation & Use.** Customer will provide the necessary cabling, wireless networking components, and technical assistance to facilitate installation.  ISC will provide the installation and training on the Order.  One day of on-site installation includes one visit of up to eight (8) hours. Customer is responsible for ongoing user training and network operability/connectivity, including maintaining electrical connectivity, Internet bandwidth, internal servers, and web browsers.  Customer will use Equipment only as described in the relevant documentation and properly dock the Equipment.  The parties acknowledge that improperly docking Equipment will prevent ISC from collecting and analyzing data, providing reports, or taking remedial action.  Customer will promptly notify ISC, in writing, if Equipment is transferred from the site(s) identified in the Order.  Customer will not transfer Equipment outside the country of initial installation without ISC’s prior written approval. With AutoReplenish Plus: (a) ISC will monitor Customer’s cal-gas usage and replenish as needed (ISC may modify gas concentration and/or cylinder size); (b) either party may request an audit of Customer’s cal-gas usage once during each twelve (12) month period of the Term; and (c) ISC may adjust the Monthly Usage Fee if Customer’s cal-gas usage varies from the initial estimate.
7. **Platform Use.** Customer shall provide ISC all information necessary to create the account(s). ISC grants Customer and its designated users the right to use the Platform(s) identified in the Order for its business purposes during the Term. ISC will provide logins/passwords for Customer’s designated users. Customer shall maintain confidentiality of the logins/passwords, which shall not be shared or transferred. Customer is responsible for all Platform activity stemming from use of the designated users’ logins/passwords. Customer shall immediately notify ISC of any unauthorized use.
8. **Taxes.** All prices are exclusive of, and Customer is responsible for, all government taxes and/or fees related to Customer’s use of the Program (“Taxes”). ISC is responsible for all taxes related to ISC’s income/profit from delivering the Program. If Customer is exempt from any Taxes, it shall furnish ISC a certificate of exemption prior to shipment.
9. **Warranties.** During the Term, Equipment shall be delivered substantially free of defects in material and workmanship, Platforms will substantially conform to ISC’s documentation, and Services shall be substantially free of defects in workmanship. If a nonconformity to the foregoing warranty is discovered in the Equipment, Platform, or Services under normal and proper use, ISC shall repair or replace the nonconforming portion of the Equipment or Platform or re-perform the nonconforming Services. If ISC is unable to do so, ISC may terminate the Order and return any prepaid Monthly Usage Fees for such allegedly defective Equipment, Platform, or Services for the period commencing from Customer’s notice of nonconformity. ISC will have no obligation for any Equipment which is: (i) improperly installed, operated, maintained, stored, repaired, or altered by a party other than ISC; (ii) misused, neglected, or accidentally damaged; (iii) used in a manner contrary to ISC’s instructions; or (iv) used in combination with unauthorized equipment or materials. THE FOREGOING WARRANTIES ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, WHETHER WRITTEN, ORAL, OR IMPLIED, AND ISC HEREBY DISCLAIMS ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR WARRANTIES ARISING FROM COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE. THE REMEDIES STATED HEREIN CONSTITUTE CUSTOMER’S EXCLUSIVE REMEDIES AND ISC’S ENTIRE LIABILITY FOR ANY BREACH OF WARRANTY.
10. **Data**. “Customer Data” is electronic information that Customer uploads to or enters in the Equipment and/or Platform, excluding ISC’s data and intellectual property. Customer shall own all right, title, and interest, including intellectual property rights, in and to Customer Data. ISC may compile cumulative electronic information derived from Customer’s use of the Program (“Aggregated Data”) and may utilize remote reporting functionality in its products and services to obtain Aggregated Data. ISC shall own all right, title, and interest, including all intellectual property rights, in and to Aggregated Data. Notwithstanding anything to the contrary, ISC and its parent and their affiliated entities may use, modify, and combine the Aggregated Data for purposes of improving products and services, creating statistical and/or benchmarking data, and providing products, services, and analytics. To the extent applicable, all Aggregated Data shall be de-identified and aggregated pursuant to applicable privacy laws and regulations.
11. **Compliance with Laws**. Customer is responsible for using the Program in a manner that complies with all applicable laws, sanctions, and regulations. Customer will not permit use of the Program in a manner: (a) violating export control regulations or economic sanctions, including the export and import laws of Canada, the United States, the European Union, and any other applicable country; or (b) supporting the development, production, handling, operation, maintenance, storage, detection, identification, or dissemination of chemical or biological weapons, nuclear explosive devices, missiles, or naval nuclear propulsion activities. ISC reserves the right to limit Customer access to the Program if providing the same would violate any applicable law, sanction, or regulation.
12. **Limitation of Liability**. Notwithstanding anything to the contrary, (A) neither party will be liable for any special, indirect, contingent, INCIDENTAL, punitive, or consequential damages; and (B) ISC’s maximum liability for any reason, will not exceed the price allocable to the equipment, Platform, or services which gives rise to the related claim. THE FOREGOING LIMITATIONS APPLY WHETHER THE ALLEGED LIABILITY IS BASED ON CONTRACT, WARRANTY, TORT, NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, OR ANY OTHER BASIS, AND EVEN IF A PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES AND NOTWITHSTANDING ANY FAILURE OF ESSENTIAL PURPOSE OF ANY LIMITED REMEDY.
13. **Inventions and Use.** All right, title, and interest to any intellectual property, inventions, developments, trade secrets, confidential or proprietary information, improvements, or modifications related to the Program shall remain with and be exclusively owned by ISC. Any design, manufacturing drawings, or other information provided to Customer shall remain the exclusive property of ISC and shall be used solely for the operation or maintenance of the Program and not for any other purpose.
14. **Platform Restrictions**. Neither Customer nor its agent shall, whether directly or indirectly: (a) reproduce or modify the Program; (b) use any device, software, or routine to interfere with the proper working of the Program; (c) use any automated means to access, monitor, or copy the Program; or (d) use the Program in any manner other than as permitted hereunder. Without limiting the foregoing, Customer further agrees that it will not take any action that imposes an unreasonable or disproportionately large load on the Platforms’ infrastructure, as reasonably determined by ISC. Unless otherwise provided as part of the Services, Customer shall be solely responsible for all actions of and agreements with third parties engaged by Customer to integrate any portion of the Program with Customer’s infrastructure.
15. **Risks.** Except for payment obligations, neither party shall be liable for inadequate performance to the extent caused by a condition (for example, natural disaster, act of war or terrorism, riot, labor condition, governmental action, pandemic, electrical interruption, server or related equipment failure and internet disturbance) that was beyond such party’s reasonable control.
16. **Assignment.** Customer shall not sell, assign, delegate, nor transfer its rights and duties under this Agreement without providing prior written notice to ISC. This Agreement may be assigned by ISC to any subsidiary, affiliate, related company, or successor in interest without Customer’s consent.
17. **Communications.** Neither party shall use the other’s name in connection with advertising or publicity without said other party’s prior written consent. Notwithstanding the foregoing, either party may include the other’s name and logo on a supplier or customer list on its corporate website(s). Customer agrees not to make any representations about the Program not authorized by ISC in writing.
18. **Choice of Law and Venue.** All disputes between the parties shall be governed by the laws of the Province of Alberta, Canada, excluding any conflicts of law considerations and the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods. Disputes shall be brought in the courts of Edmonton, Alberta, Canada. The parties agree that the notice provisions hereunder shall suffice for the purposes of satisfying service-of-process requirements. THE PARTIES WAIVE ANY AND ALL DEFENSES BASED ON VENUE OR PERSONAL JURISDICTION AND THE RIGHT TO TRIAL BY JURY.
19. **General.** These TOU and the Order (“Agreement”) constitute the parties complete and fully integrated agreement and supersede all prior or contemporaneous communications, writings, or understandings. The terms of the Order will control over any conflicting TOU terms. The Agreement shall not be changed or superseded by any different or additional terms proposed by Customer to which ISC objects. Any translation of the Agreement from English is for convenience and in the event of any ambiguity or conflict, the English version shall govern. The Agreement may only be amended by a written instrument. Sections 3-5, 8-15, and 17-20 of this TOU shall survive termination of the Agreement. A party’s failure to exercise any of its rights under the Agreement on one occasion shall not waive its rights to enforce the same on another occasion.
20. **Notice.** Required notice(s) under the TOU shall be in writing and delivered by both: (a) courier and (b) email, as set forth below:

|  |  |
| --- | --- |
| Customer’s notice to ISC: | ISC’s notice to Customer: |
| 1. Industrial Scientific Canada ULC

ATTN: Legal Dept.Unit #170, 167 Provincial Ave.Sherwood Park, AB T8H 0M31. isclegal@indsci.com
 | 1. Customer’s physical address identified on the Order
2. Customer’s contact email address identified on the Order
 |

**CONDITIONS D’UTILISATION DU PROGRAMME**

*Version 1 – Sept 2023*

1. Portée. Tel qu’ indiqué dans la Commande signée, ISC fournira au Client : (a) les instruments/appareils, le matériel, les consommables et les pièces/accessoires associés (« Équipement »); (b) l’installation, la formation, la surveillance, la maintenance, la réparation et/ou d’autres services (« Services »); et/ou (c) SaaS et/ou logiciels (« Plateforme(s) »). L’Équipement, les Services et/ou la ou les Plateformes applicables constituent le « Programme ». Le Programme est régi par la Commande et les présentes Conditions d’utilisation du Programme (« CGU »).
2. Durée. ISC livrera le Programme au Client pendant la Durée d’abonnement initiale identifiée dans la Commande. À moins qu’une partie fournisse un avis écrit de résiliation au moins soixante (60) jours avant la fin de la Durée d’abonnement initiale, la Commande sera automatiquement renouvelée pour une durée égale à la Durée d’abonnement initiale (une « Durée de renouvellement »). Les conditions de renouvellement supplémentaires suivront la même exigence de préavis de soixante jours pour la résiliation. La Durée de souscription initiale et toute Durée de renouvellement constitueront la « Durée » de la Commande.
3. Résiliation. Chacune des parties peut résilier la Commande en cas de manquement important qui ne serait pas corrigé pendant quinze (15) jours ouvrables après réception de l’avis écrit de la partie non contrevenante. Le Client peut résilier la Commande à sa guise en fournissant à ISC un préavis écrit d’au moins soixante (60) jours et en payant la facture finale d’ISC qui comprendra des « Frais de résiliation anticipée » comme suit : Frais de résiliation anticipée = [Total des frais d’utilisation mensuels] x [Mois restants pour la période] x [Facteur]. En cas de résiliation avec 36 à 48 mois de période restante, le Facteur est de 0,245. En cas de résiliation avec 24 à 35 mois de période restante, le Facteur est de 0,184. En cas de résiliation avec 12 à 23 mois de période restante, le Facteur est de 0,123. En cas de résiliation avec 0 à 11 mois de période restante, le Facteur est de 0,062. En cas de réduction des frais d’utilisation mensuels par courtoisie au Client, le Client devra payer une partie équitablement ajustée des frais de résiliation anticipée en fonction du pourcentage du Programme que le Client n’utilisera plus.
4. Frais. ISC facture les Frais d’utilisation mensuels le dernier jour de chaque mois et le Client s’engage à les payer dans les trente (30) jours suivant la date de facturation. Le client devra fournir un ou plusieurs bons de commande à contractadminus@indsci.com suffisant(s) pour couvrir tous les frais pendant la Période. Pour toute Période de renouvellement, ISC peut ajuster les Frais d’utilisation mensuels. Toute modification des prix ou des conditions d’une durée de renouvellement sera fournie par ISC par écrit au moins 90 jours avant la fin de la durée d’abonnement initiale ou de toute période de renouvellement. Si le Client ne paie pas une facture arrivée à échéance, ISC a le droit de facturer des frais de retard de 1,5 % de la valeur de la facture par mois ou le taux applicable le plus élevé autorisé par la loi, selon le montant le plus bas, sur tous ces montants en retard. Le Client sera responsable de tous les frais de recouvrement, y compris les honoraires et frais d’avocat.
5. Livraison, réparation et retour de l’équipement. Le Client loue l’équipement, sur lequel ISC conserve tous les droits et titres. Le Client doit garder l’équipement libre de tout privilège, réclamation et charge. ISC livrera l’Équipement à l’emplacement ou aux emplacements identifiés dans la Commande. Tous les équipements expédiés au Canada sont à destination DAP (Incoterms® 2020). En utilisant des colis d’expédition prépayés, le Client doit rapidement envoyer l’Équipement défectueux ou cassé à ISC pour réparation ou remplacement (neuf ou remis à neuf). Nonobstant ce qui précède : (a) le Client est responsable de l’Équipement perdu ou irréparable pour quelque raison que ce soit ou endommagé en raison d’une utilisation non autorisée ou négligente; (b) le Client doit retourner rapidement l’Équipement à ISC à la fin de la Durée; et (c) le Client devra payer à ISC la juste valeur marchande pour tout Équipement non retourné ou endommagé.
6. Installation et usage. Le Client fournira le câblage, les composants de réseau sans fil et l’assistance technique nécessaires pour faciliter l’installation.  ISC assurera l’installation et la formation sur la Commande.  Une journée d’installation sur site correspond à une visite d’une durée maximale de huit (8) heures. Le Client est responsable de la formation continue des utilisateurs et de l’exploitabilité/connectivité du réseau, y compris le maintien de la connectivité électrique, de la bande passante Internet, des serveurs internes et des navigateurs Web.  Le Client utilisera l’Équipement uniquement tel que décrit dans la documentation pertinente et branchera correctement l’Équipement.  Les parties reconnaissent qu’une mauvaise connexion de l’Équipement empêchera ISC de collecter et d’analyser des données, de fournir des rapports ou de prendre des mesures correctives.  Le Client informera rapidement ISC, par écrit, si l’Équipement est transféré du ou des emplacements identifiés dans la Commande.  Le Client ne transférera pas l’Équipement en dehors du pays d’installation initiale sans l’approbation écrite préalable d’ISC. Avec AutoReplenish Plus : (a) ISC surveillera la consommation de gaz étalonnée du Client et effectuera le réapprovisionnement si nécessaire (ISC peut modifier la concentration de gaz et/ou la taille du cylindre); (b) l’une ou l’autre des parties peut demander une vérification de la consommation de gaz étalonnée du Client une fois au cours de chaque période de douze (12) mois de la Durée; et (c) ISC peut ajuster les Frais d’utilisation mensuels si la consommation de gaz étalonnée du Client varie par rapport à l’estimation initiale.
7. Utilisation de la plateforme. Le Client doit fournir à ISC toutes les informations nécessaires pour créer le(s) compte(s). ISC accorde au Client et à ses utilisateurs désignés le droit d’utiliser la ou les Plateformes identifiées dans la Commande à des fins commerciales pendant la Durée. ISC fournira des identifiants/mots de passe aux utilisateurs désignés du Client. Le Client doit maintenir la confidentialité des identifiants/mots de passe, qui ne seront ni partagés ni transférés. Le Client est responsable de toutes les activités de la Plateforme découlant de l’utilisation des identifiants/mots de passe des utilisateurs désignés. Le Client doit immédiatement informer ISC de toute utilisation non autorisée.
8. Taxes. Tous les prix excluent, et le Client est responsable de toutes les taxes et/ou frais gouvernementaux liés à l’utilisation du Programme par le Client (« Taxes »). ISC est responsable de toutes les taxes liées aux revenus/bénéfices d’ISC provenant de la prestation du Programme. Si le Client est exonéré de toute taxe, il devra fournir à ISC un certificat d’exonération avant l’expédition.
9. Garanties. Pendant la Durée, l’Équipement sera livré substantiellement exempt de défauts de matériaux et de fabrication, les Plateformes seront substantiellement conformes à la documentation d’ISC et les Services seront substantiellement exempts de défauts de fabrication. Si une non-conformité à la présente garantie est découverte dans l’Équipement, la Plateforme ou les Services dans des conditions d’utilisation normales et appropriées, ISC réparera ou remplacera la partie non conforme de l’Équipement ou de la Plateforme ou réexécutera les Services non conformes. Si elle n’est pas en mesure de le faire, ISC pourra résilier la Commande et rembourser tous les Frais d’utilisation mensuels prépayés pour l’Équipement, la Plateforme ou les Services potentiellement défectueux pour la période commençant à compter de l’avis de non-conformité du Client. ISC n’aura aucune obligation pour tout Équipement qui est : (i) mal installé, utilisé, entretenu, stocké, réparé ou modifié par une partie autre qu’ISC; (ii) mal utilisé, utilisé avec négligence ou accidentellement endommagé; (iii) utilisé d’une manière contraire aux instructions d’ISC; ou (iv) utilisé en combinaison avec des équipements ou des matériaux non autorisés. LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, ÉCRITES, ORALES OU IMPLICITES, ET ISC DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU GARANTIE DÉCOULANT DE RAPPORTS D’AFFAIRES OU DE PRATIQUES COMMERCIALES. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LES PRÉSENTES CONSTITUENT LES RECOURS EXCLUSIFS DU CLIENT ET L’ENTIÈRE RESPONSABILITÉ D’ISC POUR TOUTE VIOLATION DE GARANTIE.
10. Données. Les « Données client » sont des informations électroniques que le Client télécharge ou saisit dans l’Équipement et/ou la Plateforme, à l’exclusion des données et de la propriété intellectuelle d’ISC. Le Client est propriétaire de tous les droits, titres et intérêts, y compris les droits de propriété intellectuelle, sur les Données du client. ISC peut compiler des informations électroniques agrégées dérivées de l’utilisation du Programme par le Client (« Données agrégées ») et peut utiliser la fonctionnalité de génération de rapports à distance dans ses produits et services pour obtenir des Données agrégées. ISC est propriétaire de tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux données agrégées. Nonobstant toute disposition contraire, ISC et sa société mère et leurs entités affiliées peuvent utiliser, modifier et combiner les Données agrégées à des fins d’amélioration des produits et services, de création de données statistiques et/ou d’analyse comparative et de fourniture de produits, services et analytiques. Dans la mesure applicable, toutes les Données agrégées seront anonymisées et agrégées conformément aux lois et réglementations applicables en matière de confidentialité.
11. Conformité aux lois. Le Client est responsable d’utiliser le Programme d’une manière conforme à toutes les lois, sanctions et réglementations applicables. Le Client ne permettra pas l’utilisation du Programme : (a) en violation des réglementations de contrôle des exportations ou des sanctions économiques, y compris les lois sur l’exportation et l’importation du Canada, des États-Unis, de l’Union européenne et de tout autre pays applicable; ou (b) en soutenant le développement, la production, la manipulation, l’exploitation, la maintenance, le stockage, la détection, l’identification ou la diffusion d’armes chimiques ou biologiques, de dispositifs explosifs nucléaires, de missiles ou d’activités de propulsion nucléaire navale. ISC se réserve le droit de limiter l’accès du Client au Programme si le fait de le fournir violait toute loi, sanction ou réglementation applicable.
12. Limite de responsabilité. Nonobstant toute disposition contraire, (A) aucune des parties ne sera responsable de tout dommage spécial, indirect, éventuel, ACCESSOIRE, punitif ou consécutif; et (B) la responsabilité maximale d’ISC, pour quelque raison que ce soit, ne dépassera pas le prix attribuable à l’Équipement, à la Plateforme ou aux Services qui donnent lieu à la réclamation connexe. LES LIMITES CI-DESSUS S’APPLIQUENT, QUE LA RESPONSABILITÉ SUPPOSÉE SOIT BASÉE SUR UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UN DÉLIT, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU TOUTE AUTRE BASE, ET MÊME SI UNE PARTIE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET NONOBSTANT TOUT MANQUEMENT DE L’OBJECTIF ESSENTIEL DE TOUT RECOURS LIMITÉ.
13. Inventions et usage. Tous les droits, titres et intérêts relatifs à la propriété intellectuelle, aux inventions, aux développements, aux secrets commerciaux, aux informations confidentielles ou exclusives, aux améliorations ou aux modifications liées au Programme resteront la propriété exclusive d’ISC. Toute conception, tous croquis de fabrication ou autres informations fournies au Client resteront la propriété exclusive d’ISC et seront utilisés uniquement pour le fonctionnement ou la maintenance du Programme et à aucune autre fin.
14. Restrictions de la plateforme. Ni le Client ni son agent ne doivent, directement ou indirectement : (a) reproduire ou modifier le Programme; (b) utiliser tout appareil, logiciel ou routine pour interférer avec le bon fonctionnement du Programme; (c) utiliser tout moyen automatisé pour accéder, surveiller ou copier le Programme; ou (d) utiliser le Programme d’une manière autre que celle autorisée ci-dessous. Sans limiter ce qui précède, le Client accepte en outre de ne prendre aucune mesure imposant une charge déraisonnable ou disproportionnée sur l’infrastructure des Plateformes, tel que raisonnablement déterminé par ISC. Sauf disposition contraire dans le cadre des Services, le Client sera seul responsable de toutes les actions et de tous les accords avec des tiers engagés par le Client pour intégrer toute partie du Programme à l’infrastructure du Client.
15. Risques. À l’exception des obligations de paiement, aucune des parties ne sera responsable d’une exécution inadéquate dans la mesure où elle est causée par une condition (par exemple, catastrophe naturelle, acte de guerre ou de terrorisme, émeute, conditions de travail, action gouvernementale, pandémie, interruption électrique, serveur ou équipement connexe, panne et perturbation d’Internet) échappant au contrôle raisonnable de cette partie.
16. Cession. Le Client ne saurait vendre, céder, déléguer ou transférer ses droits et obligations en vertu du présent Accord sans fournir un préavis écrit à ISC. Le présent Accord peut être cédé par ISC à toute filiale, société affiliée, société liée ou successeur sans le consentement du Client.
17. Communications. Aucune des parties ne doit utiliser le nom de l’autre dans le cadre de publicités sans le consentement écrit préalable de ladite autre partie. Nonobstant ce qui précède, chaque partie peut inclure le nom et le logo de l’autre sur une liste de fournisseurs ou de clients sur son(ses) site(s) Web d’entreprise. Le Client s’engage à ne faire aucune déclaration concernant le Programme qui n’aurait pas été autorisée par ISC par écrit.
18. Loi applicable et tribunal compétent. Tous les litiges entre les parties seront régis par les lois de la province de l’Alberta, Canada, à l’exclusion de toute considération de conflits de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les litiges seront portés devant les tribunaux d’Edmonton, Alberta, Canada. Les parties conviennent que les dispositions de notification ci-dessous suffiront pour satisfaire aux exigences de signification. LES PARTIES RENONCENT À TOUTE DÉFENSE BASÉE SUR LE LIEU OU LA JURIDICTION PERSONNELLE ET AU DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY.
19. Généralités. Les présentes CGU et la Commande (« Accord ») constituent l’accord complet et entièrement intégré des parties et remplacent toutes les communications, écrits ou accords antérieurs ou contemporains. Les termes de la Commande prévaudront sur toutes les conditions d’utilisation contradictoires. L’Accord ne doit pas être modifié ou remplacé par des conditions différentes ou supplémentaires proposées par le Client et auxquelles ISC s’oppose. Toute traduction de l’Accord depuis l’anglais est destinée à des fins de commodité et en cas d’ambiguïté ou de conflit, la version anglaise prévaudra. L’Accord ne peut être modifié que par un instrument écrit. Les articles 3 à 5, 8 à 15 et 17 à 20 des présentes CGU resteront en vigueur après la résiliation de l’Accord. Le fait qu’une partie n’exerce pas l’un de ses droits en vertu de l’Accord à une occasion ne signifie pas qu’elle renonce à ses droits de faire valoir les mêmes droits à une autre occasion.
20. Avis. Les avis requis en vertu des CGU doivent être fournis par écrit et envoyés à la fois : (a) par courrier et (b) par courriel, tel qu’indiqué ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Avis du Client à ISC : | Avis d’ISC au Client : |
| 1. Industrial Scientific Canada ULC

À l’attention de : Service juridiqueUnité 170, 167 Provincial Ave.Sherwood Park, AB T8H 0M31. isclegal@indsci.com
 | 1. Adresse physique du Client identifiée sur la Commande
2. Adresse courriel de communication avec le Client identifiée sur la Commande
 |